Service culturel

Ancrage territorial

Projet *Grand-Mère* – Représentation au Tambour dans le cadre du temps fort cirque, proposé par Ay-Roop, mai 2023 *© Clara Guichard* - Université Rennes 2

Un ancrage territorial

Depuis 2017, l'Université Rennes 2 a inscrit dans son projet d'établissement un objectif de **développement de son ancrage territorial** par une dynamique culturelle partenariale avec la métropole et les acteurs du quartier. (Associations locales, Bibliothèque Villejean, écoles...). De son côté, la politique culturelle de la Ville de Rennes, en lien avec les quartiers, prend plusieurs formes.

En 2017, des jumelages ont été proposés pour répondre à la nécessité identifiée dans le cadre des États Généraux de la Culture de disposer de temps pour la co-construction de projets artistiques et culturels en quartier. Pour la Ville, l'enjeu est également de **favoriser le développement des projets culturels des équipements dans un rapport de proximité** (maisons de quartier, centres sociaux...). Les jumelages fonctionnent au rythme de la saison culturelle. Les objectifs généraux de ces jumelages sont :

- Dans le respect des droits culturels, valoriser chacun en tant qu'individu en reconnaissant sa capacité à penser, agir, s'exprimer et créer ;
- Reconnaître la capacité de chacun à contribuer à un processus artistique et à enrichir la démarche de création d'un artiste, dans un souci de réciprocité ;
- Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels de la culture et des quartiers : rencontres avec les artistes et professionnels de la culture, formations communes, co-pilotage opérationnel de projets, etc. ;
- Mettre en place les conditions de la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres, qui pourra prendre la forme de visites d'expositions, d'installation d'œuvres dans les immeubles et l'espace public, de spectacles, de créations participatives, d'ateliers de pratique, d'implication dans un projet de résidence d'artiste à l'école ou sur le territoire, etc.

Concert de restitution du stage d'initiation à la musique avec le groupe Fallen Alien à la Bibliothèque Municipale de Villejean, mars 2025 *© Bernard Sammut*

Une convention de jumelage avec le quartier Villejean

En 2023, il a été proposé de poursuivre l'accompagnement d'un projet de jumelage en s'appuyant sur le projet artistique et culturel d'un partenaire ancré dans le territoire de Villejean et dont les objectifs croisent ceux de la politique culturelle de la Ville, pour ce qui concerne la participation de toutes et tous à la vie culturelle : le service culturel de l'Université de Rennes 2.

Le service culturel de l'Université de Rennes 2 porte un projet artistique et culturel ambitieux et ouvert sur son territoire, qui entre en résonance avec les enjeux des quartiers Nord-Ouest de la Ville et les priorités de la politique culturelle de la Ville en matière de droits culturels.

Une convention de jumelage entre le service culturel de l'Université Rennes 2 et le quartier Villejean a été conclue pour une durée de trois saisons culturelles, à savoir d'octobre 2023 à juin 2026.

Ancrage territorial : découvrir des actions menées par le service culturel

Le service culturel a renforcé ses liens avec les habitantes et habitants et les actrices et acteurs du territoire en développant plusieurs actions :

- **Accueil et rencontres** : des habitantes et habitants sont accueillis lors de spectacles, mais également lors de temps de rencontre ou de travail avec des professionnels du quartier (centre social, Maison de quartier Villejean, Bibliothèque Villejean, écoles du quartier et de la ville, école de musique Martenot...).
- **Visites commentées** : des visites des expositions présentées sur le campus sont organisées à destination de la communauté universitaire de Rennes 2 ainsi que des habitantes et habitants du quartier.
- **Journées européennes du Matrimoine et du Patrimoine** : les étudiantes et étudiants du Master Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et des Territoires proposent à cette occasion des visites guidées des œuvres du campus, gratuites et ouvertes à toutes et tous.
- **Cartographie sensible** : les habitantes et habitants de Villejean ont été invités à participer à la création d'une cartographie sensible du campus, reflétant leurs perceptions et usages de cet espace.
- **Partenariat avec l'Opéra de Rennes** : chaque année, des retransmissions d'opéra ou de concert en direct ou en différé sont proposées au Tambour, en collaboration avec l'Opéra de Rennes.
- **Événements délocalisés** : des actions croisées sont menées dans les équipements du quartier : concert à la bibliothèque Villejean, atelier au centre social, exposition d'une école ou portraits de commerçantes et commerçants, d'habitantes et habitants au Tambour...

Contact
Service culturel - Université Rennes 2

Bâtiment O - 1er étage
35043 Rennes cedex

02 99 14 11 47
s-culturel@univ-rennes2.fr
Plan des campus
Sarah Petitpas Dessaint - Responsable du service culturel
Sarah.dessaint@univ-rennes2.fr
Laura Donnet - Responsable adjointe, en charge de l'action culturelle
laura.donnet@univ-rennes2.fr
Fichiers associés
Convention de jumelage avec le quartierPublished on 3 juin 2025